

Image not found or type unknown



Mon propriétaire a décidé de changer de chauffage

Par **vince**, le **09/06/2008** à **00:51**

Bonjour,
Mon propriétaire a décidé de changer de mode de chauffage.
l'immeuble est actuellement au fioul collectif et il veut passer au chauffage électrique individuel.
Peut-on s'opposer a ces travaux ?
A t il un délai minimum pour nous avertir du début des travaux ?
nest ce qu'on peut l'obliger a avoir du double vitrage aux fenêtres ?
Merci de vos réponses